



The fournisseur identifié ci-dessous a généré cette FDS en utilisant le modèle de FDS UL. UL n'a pas testé, certifié ou approuvé la substance décrite dans cette FDS, et tous les renseignements dans cette FDS ont été fournis par le fournisseur ou ont été reproduits à partir de sources de données réglementaires publiquement disponibles. UL ne fait aucune déclaration ni ne donne de garantie quant à l'intégralité ou l'exactitude des renseignements de cette FDS et renonce à toute responsabilité en lien avec l'utilisation de ces renseignements ou de la substance décrite dans cette FDS. La présentation, l'apparence et le format de cette FDS est © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit :

Nom du produit EYEWASH

Autres moyens d'identification

Synonymes Aucun

Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'utilisation

Usage recommandé Produits médicaux

Usage non recommandé Aucune information disponible

Détails du fournisseur de la Fiche de données de sécurité

Nom du fournisseur ENCON SAFETY PRODUCTS INC.

Adresse du fournisseur 6825 W. SAM HOUSTON PARKWAY N.
HOUSTON, TX 77041

Numéro de téléphone du fournisseur Téléphone : 1-800-283-6266
Télécopieur : 713-466-1703

Courriel du fournisseur customerservice@enconsafety.com

Contact en cas d'urgence

Numéro de téléphone de la compagnie en cas d'urgent 905-708-7962

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Le Eyewash est un médicament approuvé par la Food and Drug Administration (FDA, Administration des médicaments et de l'alimentation) utilisé pour nettoyer les yeux et aider contre l'irritation ou la brûlure en retirant les matières étrangères. Ce médicament est considéré exempt d'une FDS car il n'est pas sous la définition d'un « produit dangereux » conformément aux réglementations – 2012 Occupational Safety and Health Administration (OSHA, Administration américaine de la sécurité et de la santé au travail) Hazard Communication Standard (Norme sur la communication des dangers) (29 Code of Federal Regulations (Réglementations fédérales des codes) ([CFR] 1910.1200).



Éléments d'étiquette SGH, incluant les déclarations de précautions**Déclarations de précautions – Prévention**

Pour un usage unique seulement

Déclarations de précautions – Réponse

Si concerné – Obtenir un conseil médical

Déclarations de précautions – Entreposage

Aucune

Déclarations de précautions – Élimination

Éliminer le récipient en conformité avec les réglementations locales

Dangers non classés (HNOC)

Ne s'applique pas

Toxicité inconnue

0 % du mélange consiste d'ingrédient(s) avec une toxicité inconnue

Autres renseignements

Aucune information disponible

Interaction avec d'autres produits chimiques

Aucune information disponible

3. COMPOSITIONS / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	N° CAS	Poids - %	Secret commercial
Acide borique (H3BO3)	10043-35-3	1-5	*
Borate de sodium	1330-43-4	0,1-1	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été indiqué pour des raisons de secret commercial

4. MESURES DE PREMIERS SOINS**Mesure de premiers soins**

Contact avec les yeux	Ce produit est une mesure de premiers soins pour nettoyer les yeux et aider à soulager l'irritation ou la brûlure en retirant toute matière étrangère.
Contact avec la peau	Aucun
Inhalation	Aucun
Ingestion	Rincer la bouche immédiatement et boire beaucoup d'eau. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Principaux symptômes et effets Aucune information disponible

Indication d'une attention médicale immédiate et d'un traitement spécial nécessaire

Notes au médecin Traiter de manière symptomatique

5. MESURES DE LUTTE CONTRE UN INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Aucun

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun

Dangers spécifiques provenant du produit chimique

Aucun

Produits de combustion dangereux

Aucun

Données relatives à l'explosion

Sensible à un impact mécanique Non

Sensible à une décharge statique Non

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, Mine Safety and Health Administration (MSHA, Administration de la sécurité et de la santé dans les mines) / National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH, Institut national de la santé et de la sécurité professionnelle) (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

6. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Aucune

Précautions environnementales

Précautions environnementales Se référer aux mesures de protection indiquées dans les sections 7 et 8

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Éviter d'autres fuites ou déversement si possible.

Méthodes de nettoyage Nettoyer avec une matière absorbante inerte

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sûre

Manipulation Manipuler en conformité avec les meilleures pratiques de sécurité et d'hygiène Industrielles.

Conditions pour un entreposage sûr, ainsi que toutes incompatibilités

Entreposage Entreposer dans une bouteille scellée. Ne pas utiliser si la scellée est manquante ou brisée. Pour un usage unique seulement.

Produits incompatibles Aucun connu selon les informations fournies.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètre de contrôle

Directives de l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OASHA PEL	NIOSH IDLH
Acide borique (H3BO3) 10043-35-3	TWA : 2mg/m ³ fraction inhalable STEL : 6mg/m ³ fraction inhalable	-	
Borate de sodium 1330-43-4	STEL : 6mg/m ³ fraction inhalable TWA : 2mg/m ³ fraction inhalable	(évacué) TWA : 10mg/m ³	TWA : 1mg/m ³

ACGIH TLV American Conference of Governmental Industrial Hygienists – Valeur limite de seuil OSHA PEL – Occupational Safety and Health Administration -Limites d'exposition admissible immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé.

Autres directives d'exposition Limites évacuée par la décision de Court d'appel dans AFL-CIO c. OSHA, 965 F. 2d 962 (11th Cir. 1992)

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Douches
Bassins oculaires
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles qu'un équipement de protection individuelle

Protection pour les yeux/visage Aucun équipement de protection spécial requis.

Protection pour le corps et la peau Aucun équipement de protection spécial requis.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection nécessaire sous des conditions d'utilisation normales

Mesures d'hygiène Manipuler en conformité avec les meilleures pratiques de sécurité et d'hygiène Industrielles.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État Physique	Liquide
Apparence	Transparent, sans couleur, aucune impureté visuelles
Couleur	Aucune information disponible
Odeur	Sans odeur
Seuil odeur	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques – Méthode</u>
PH	7.4	Aucun connu
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point initial et intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucune connue
Limite d'inflammabilité dans l'air		
Limites supérieures d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Limites inférieures d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucune connue
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucune connue
Gravité spécifique	1	Aucune connue
Hydrosolubilité	Entièrement soluble	Aucune connue
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	Aucune connue
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucune connue
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucune connue
Viscosité	Aucune donnée disponible	Aucune connue
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible	
Propriétés oxydantes	Aucune donnée disponible	

Autres renseignements

Point de ramollissement	Aucune donnée disponible
Contenu COV (%)	Aucune donnée disponible
Taille particule	Aucune donnée disponible
Distribution taille particule	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable sous les conditions d'entreposage recommandées

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune selon un traitement normale

Polymérisation dangereuse

Polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

Aucun connue selon les informations fournies.

Matériaux incompatibles

Aucune connue



11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur les chemins d'exposition possibles

Renseignements sur le produit

Inhalation	Données de test spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles
Contact avec les yeux	Données de test spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles
Contact avec la peau	Données de test spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles
Ingestion	Données de test spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles

Renseignements sur le composant

Nom chimique	ORAL LD50	Cutané LD50	Inhalation LC50
Acide borique (H3BO3) 10043-35-3	=2660mg/kg (rat)	>2000mg/kg (lapin)	>2,03 mg/L (rat) 4h
Borate de sodium 1330-43-4	=2403mg/kg (rat)	>2000mg/kg (lapin)	

Renseignements sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible

Effets différés et immédiats ainsi que des effets chroniques d'une exposition courte et de longue durée

Sensibilisation Aucune information disponible

Effets mutagènes Aucune information disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a indiqué tout ingrédient comme cancérogène.

Reprotoxicité Aucune information disponible

STOT – Exposition unique Aucune information disponible

STOT – Exposition répétée Aucune information disponible

Toxicité chronique Aucun effet connu selon les informations fournies.

Effets sur des organes cibles Aucune information disponible

Danger en cas d'aspiration Aucune information disponible

Mesures numériques de toxicité – Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées selon le chapitre 3.1 du documents SGH



12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

L'impact environnemental de ce produit n'a pas été entièrement enquêté.

Nom chimique	Toxicité à l'algue	Toxicité au poisson	Toxicité aux microorganismes	Daphnie Magna (puce d'eau)
Acide borique (H3BO3) 10043-35-3		72 LC50 = 1020 mg/L (Carassius auratus)		48 EC50 = 115-153 mg/L
Borate de sodium 1330-43-4	96 EC50 = 158 ml/L (Desmodemus subspicatus) 96 EC 50 2,6 – 21.8 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)	96 LC50 = 340 mg/L (Limanda limanda)		48 LC50 1085- 1402 mg/L

Persistence et dégradabilité

Aucune information disponible

Bioaccumulation

Nom chimique	Log Pow
Acide borique (H3BO3) 10043-35-3	-0.757

Autres effets nocifs

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination

Ce produit, tel que fourni, n'est pas un déchet dangereux selon les réglementations fédérales (40 CFR 261). Ce produit peut devenir un déchet dangereux s'il est mélangé avec ou entre en contact avec un déchet dangereux, si des ajouts chimiques sont faits à ce produit, ou si ce produit est traité ou modifié. Consultez 40 CFR 261 pour déterminer si le produit modifié est un déchet dangereux. Consultez les réglementations étatiques, régionales et locales pour des exigences supplémentaires.

Emballage contaminé

Éliminer le contenant/réceptacle selon les réglementations locales.

Codes californiens sur les déchets dangereux 561

Ce produit contient une substance qui est listé dans l'État de Californie comme un déchet dangereux. Cependant, les quantités utilisées dans ce produit sont négligeables sont selon les limites prescrites de toxicité (voir ci-dessous).

Nom chimique	Déchet dangereux - Californie
Acide borique (H3BO3) 10043-35-3	Toxique



14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

DOT	NON R�GLEMENT�
Nom d'exp�dition appropri�	NON R�GLEMENT�
Cote de danger	N/D
TDG	Non r�glement�
MEX	Non r�glement�
ICAO	Non r�glement�
IATA	Non r�glement�
Nom d'exp�dition appropri�	NON R�GLEMENT�
Cote de danger	N/D
IMDG/IMO	
Cote de danger	N/D
RID	Non r�glement�
ADR	Non r�glement�
ADN	Non r�glement�

15. RENSEIGNEMENTS R GLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

TSCA	Conforme
LIS	Tous les composants sont list�s sur la LIS ou LES

TSCA – United States Toxic Substance Control Act (Loi am ricaine sur le contr le des substances toxiques), partie 8(b) Inventaire

LIS/LES – Liste int rieure des substances et liste ext rieure des substances pour le Canada

R glementations f d rales am ricaines

SARA 313

Section 313 du titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA, Loi de r autorisation et de modifications Superfund) de 1986. Ce produit ne contient pas de produits chimiques qui sont sujets   des exigences de rapport de la Loi et du titre 40 du Code des r glementations f d rales. Partie 372

SARA – Cat gories des dangers 311/312

Danger aigu sur la sant�	Non
Danger chronique sur la sant�	Non
Risque d'incendie	Non
Danger soudain de d�charge de pression	Non
Risque de r�activit�	Non

CWA (Clean Water Act)

Ce produit ne contient pas de substances r glement es comme polluants conform ment au Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).



CERCLA

Ce produit, tel que fourni, ne contient pas de substances réglementées comme des substances dangereuses sous la Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA, Loi complète sur la réponse, la compensation et la responsabilité environnementales) (40 CFR 302) or la Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport au niveau local, régional ou étatique concernant le relâchement de ce produit.

Réglementations étatiques aux États-Unis**Proposition 65 – Californie**

Ce produit ne contient pas de produits chimiques selon la Proposition 65.

Réglementations étatiques aux États-Unis et Droit de savoir

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Rhode Island	Illinois
Borate de sodium 133-43-4		X	X		

Réglementations internationales

Nom chimique	État cancérogène	Limites d'exposition
Borate de sodium 133-43-4 (0,1-1)		Mexique : TXQ 1mg/m ³

Canada**Cote de danger SIMDUT**

Ne s'applique pas

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS**National Fire Protection Association (NFPA, Association nationale de protection contre les incendies)**

Dangers sur la santé 0 Inflammabilité 0 Instabilité 0 Dangers physiques et chimiques –

Hazardous Materials Information System (HMIS, Système d'information sur les matières dangereuses)

Dangers sur la santé 0 Inflammabilité 0 Instabilité 0 Protection individuelle X

Date de révision

8 juin 2018

Note de révision

Aucune information disponible

Avis de renonciation

À notre connaissance, les informations fournies dans cette Fiche de données de sécurité sont correctes à la date de la publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme référence pour une manipulation, un usage, un traitement, un entreposage, un transport, une élimination et un rejet sés et ne sont pas considérés comme une garantie ou une spécification de qualité. Les renseignements sont seulement en rapport au produit spécifique désigné et ne peuvent être valides pour un tel produit utilisé avec d'autres produits ou tout autre processus, sauf si indication contraire dans le document.

Fin de la fiche de données de sécurité

